

Comité des citoyens du Vieux-Québec

Procès-verbal de la 10^e réunion du Conseil d'administration en 2004

Mercredi 24 novembre 2004, 17h00
Redoute Dauphine
Québec

Présents:

MM. Denis Angers
Etienne Berthold
Louis Germain
Alain Paradis
Clairmont Perreault
Alain Turcotte

Mme. Doris Côté
Francine Lavoie
Jeanne Picard
Françoise Sorieul

Denis Angers préside la réunion
Etienne Berthold agit à titre de secrétaire d'assemblée

L'ordre du jour proposé comprend les points suivants:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la 9^e rencontre du conseil
3. Retour sur les diverses consultations publiques (zonage Saint-Cœur-de-Marie, protection contre les incendies, politique familiale, politique culturelle)
4. Retour sur le plan triennal d'immobilisation de la Ville
5. Tour de table et détermination des priorités dans les trois champs de discussion devant être abordés lors de l'assemblée générale spéciale
 - 5.1 Principes et mission du CCVQ
 - 5.2 Communications
 - 5.3 Recrutement et financement

Ouverture de la réunion: 17h05

1. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil convient de modifier l'ordre du jour proposé afin de se consacrer essentiellement au point 5 («Tour de table»), en vue de la préparation de l'assemblée générale spéciale prenant place à 18h00. De fait, le point 5 de l'ordre du jour proposé devient le point 2 du présent procès-verbal. Le conseil ajoute au nouvel ordre du jour un point «varia», prenant place en point 3.

2. Tour de table et détermination des priorités dans les trois champs de discussion devant être abordés lors de l'assemblée générale spéciale

Denis Angers rappelle que lors de la dernière rencontre, le conseil d'administration du CCVQ avait pris l'initiative de déterminer 3 priorités destinées à synthétiser les rapports présentés à l'assemblée générale tenue en octobre.

Le conseil convient d'aborder, en premier lieu, la question du recrutement et du financement. Puis, il aborde la question des communications et, finalement, la question des principes et de la mission du CCVQ.

2.1 Recrutement et financement

Au nom du groupe de travail sur le recrutement et le financement du CCVQ, Jeanne Picard propose la résolution suivante au conseil:

«Entendu que les règlements du Comité des citoyens du Vieux-Québec spécifient une cotisation minimum pour être membre, le comité de travail sur le recrutement et le financement vous propose la résolution suivante:

Que deviennent membres uniquement ceux ou celles qui en font la demande, qu'ils soient résidents du Vieux-Québec incluant le vieux port, le Cap Blanc et la Haute-Ville. Qu'une cotisation minimale de 10\$ soit requise, mais qu'une cotisation de 30\$ soit recommandée par famille ou par unité de logement. Qu'une campagne de recrutement soit faite par la poste ou par téléphone afin de multiplier le nombre de membres. Qu'une date unique de renouvellement - soit au 1^{er} mars de chaque année - soit adoptée afin de faciliter la gestion des abonnements.

Que les cotisations des membres assurent les coûts de base du CCVQ (téléphone, locaux, courriers aux membres, etc.). Que les projets comme une publication spéciale ou un projet annuel soient financés par une contribution de plusieurs donateurs dans le milieu immédiat du Vieux-Québec et par une activité de financement privilégiant un encan annuel».

Le conseil discute de la résolution proposée. Il discute de la possibilité de conférer d'office à tous les résidents du secteur du Vieux-Québec le titre de membres du CCVQ, à l'exemple du Comité des citoyens du Vieux-Montréal. Après discussion, il souligne la difficulté de la tâche au plan des communications. Les membres du conseil font

consensus sur la tenue d'une campagne de recrutement, sur une base annuelle avant la date du 1^{er} mars, laquelle viserait tous les résidents du secteur du Vieux-Québec. Denis Angers souligne le fait que le CCVQ ne doit pas négliger de s'adresser aux nouveaux arrivants dans le Vieux-Québec. Il suggère que le CCVQ examine la possibilité de leur acheminer une lettre de bienvenue, en ayant recours aux fichiers et renseignements tenus par la municipalité.

2.2 Communications

Au nom du groupe de travail sur les communications du CCVQ, Francine Lavoie propose au conseil une résolution qui comprend les aspects suivants:

- Développement du volet «information» du CCVQ par la modernisation du site web du Comité;*
- Création d'une formule unique de publication, flexible, pour les membres, dont pourraient être publiés des extraits destinés aux non-membres;*
- Création d'une publication spéciale annuelle sur l'état de la situation générale du Vieux-Québec. Cette publication devrait être confiée à des observateurs crédibles.*

Après discussion, le conseil convient de débattre de la résolution lors de l'assemblée générale spéciale.

2.3 Principes et mission du CCVQ

À la demande de Louis Germain, Denis Angers effectue une synthèse de l'assemblée générale d'octobre. Il en dégager deux fils conducteurs: 1- une préoccupation répandue à l'égard de la question des transports (et de la mobilité) dans le secteur du Vieux-Québec; 2- une préoccupation à l'égard de l'habitation.

Après discussion, le conseil convient d'œuvrer à ces deux priorités. Il se propose de consulter les citoyens présents à l'assemblée générale spéciale afin de connaître leurs priorités et d'obtenir des précisions sur la nature des actions à entreprendre.

Le conseil réaffirme les principes et la mission à la base du CCCV, tels qu'exposés dans le document déposé lors de l'assemblée générale d'octobre.

3. Varia

Le conseil aborde la question des rapports entre le CCVQ et la création éventuelle d'un conseil de quartier pour le secteur du Vieux-Québec. Le conseil se demande, à cet effet, si le CCVQ doit, ou non, s'octroyer une place importante dans cet éventuel conseil de quartier afin de «contrebalancer» le poids du comité consultatif, sur lequel les commerçants occupent une place majoritaire. Après discussion, le conseil convient, pour l'instant, de ne pas adopter de résolution à ce sujet. La question est laissée en suspens.

Clôture de la réunion: 18h00
